

La **photographie permettant de se situer** apporte des informations sur le terrain et son environnement (proche ou lointain) et facilite la compréhension du projet.

- **L'environnement proche**

En zone urbaine, la photographie permet de visualiser la maison et ce qui l'entoure (notamment les constructions voisines).

En zone rurale, la photographie ne fait pas forcément apparaître de bâtiment, si le terrain n'a pas de voisins directs. Elle se concentre sur le paysage.

Si le projet porte sur une nouvelle construction, un terrain nu, la photographie doit montrer le terrain et son voisinage immédiat.

- **L'environnement lointain**

La photographie fournit une vision globale du secteur du projet.

Elle permet de visualiser le terrain à l'échelle de rue.

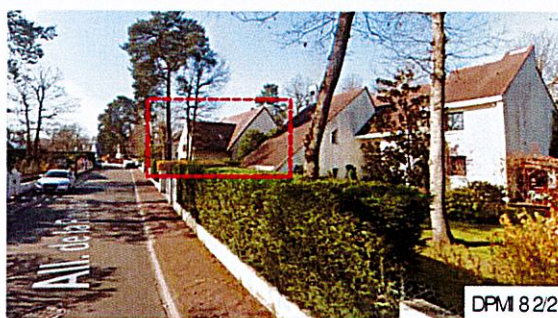
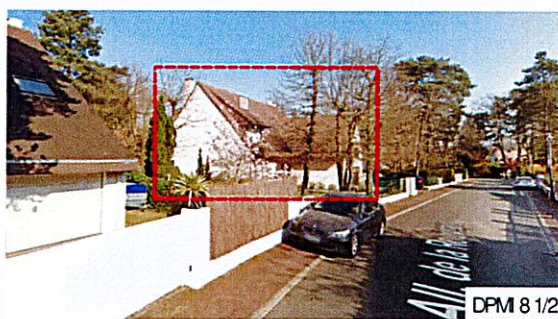
Exemple :

Environnement proche



A4 DPM 7 - PHOTOGRAPHIE ENVIRONNEMENT PROCHE

Environnement lointain



A4 DPM 8 - PHOTOGRAPHIE ENVIRONNEMENT LOINTAIN